

## L'UE a besoin d'une

## politique d'intégration

**L'**intégration réussie des immigrants dans l'UE est essentielle pour les immigrants eux-mêmes mais aussi pour l'ensemble de la société. La Commission européenne devrait présenter des propositions pour l'application des dix principes communs de base en matière d'intégration des immigrants, adoptés en novembre 2004 par le Programme de La Haye. Ce Programme, tout comme celui de Tampere (1999-2004), s'efforce de faire avancer les choses en ce qui concerne l'élaboration des fondements d'une politique commune en matière d'asile et d'immigration ainsi que l'harmonisation des contrôles aux frontières, l'amélioration de la coopération entre les polices et l'établissement d'une base de reconnaissance mutuelle dans le domaine de la coopération judiciaire.

Les dix principes reconnaissent les rôles et les responsabilités des immigrants comme des ressortissants de l'UE. Ils identifient le rôle essentiel de l'emploi et de l'éducation dans le processus d'intégration et l'importance du respect des valeurs fondamentales de l'UE ainsi que de la compréhension de la langue, des normes et des traditions de la société d'accueil. Ces principes garantissent aussi le respect de la diversité des cultures tant que les pratiques ne contredisent pas les droits de l'UE. Ils vont aussi jusqu'à demander l'établissement d'une politique centrale en la matière dotée d'objectifs clairs, d'indicateurs et de mécanismes d'évaluation afin de mieux suivre l'évolution des politiques nationales.

### ■ Des propositions concrètes

Lorsque la Commission présentera ses propositions, elle devra faire face à de fortes attentes. L'intégration ne peut ni être abandonnée à elle-même, ni être imposée. Les propositions de la Commission devront être abordées en tenant compte des différents niveaux où elles peuvent être mises en œuvre. Une politique d'intégration réussie est en accord avec les exigences de la relance de la Stratégie de Lisbonne, car les immigrants sont importants pour le succès de l'économie européenne. Les questions d'immigration et d'intégration n'ont pas une image très favorable dans les médias. La Commission doit donc être attentive aux politiques conçues pour le bien de tous et jouer un rôle de leader, en dépit de certaines résistances et incompréhensions. ■

Clare Coffey

## Nouvelles brèves

### ► Le référendum français

*Les Français votent le 29 mai 2005 dans le cadre du référendum de ratification du Traité Constitutionnel de l'Union. L'issue de ce combat exaltant et riche en événements reste incertaine. Si les Français ne ratifient pas la Constitution, ceci pourrait causer des problèmes sans précédent pour le Traité lui-même et pour le processus de ratification dans les autres Etats de l'Union. Le Traité Constitutionnel a déjà été ratifié dans cinq Etats membres – la Hongrie, l'Italie, la Lituanie et la Slovaquie et en Espagne.*

### ► L'aide au développement

*La Commission européenne a adopté le 13 avril une proposition définissant un « plan de bataille » pour l'Afrique dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire. Ce plan prévoit une augmentation annuelle de 20 milliards d'euros des dépenses dans ce cadre, mais aussi de revoir la façon dont l'UE influence les conditions du développement. Ce plan doit être approuvé par le Conseil européen mais jouit déjà de l'accueil favorable de l'ONU et Kofi Annan.*

### ► La Roumanie et la Bulgarie et l'UE

*Les parlementaires européens ont voté à une majorité écrasante pour soutenir l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'UE, prévue pour 2007. Cet avis favorable clôture le rôle officiel du Parlement. Mais la Commission européenne a accepté que le Parlement soit pleinement associé à toute décision de reporter l'adhésion de l'un ou l'autre pays. Le Parlement a également vu rétablir ses droits budgétaires en ce qui concerne les fonds à affecter à la Bulgarie et à la Roumanie jusqu'en 2009.*

### ► De l'argent, de l'argent, de l'argent

*Lors d'une récente rencontre entre les membres des parlements nationaux de l'UE et les membres du Parlement européen, les querelles se sont poursuivies au sujet des Perspectives financières pour la période 2007-2013. Les nouvelles Perspectives financières sont essentielles pour les politiques de ressources et de financement de l'UE élargie. Une décision au sujet des Perspectives financières doit être approuvée par le Parlement et le Conseil sur la base d'une proposition de la Commission et sera prise, espère-t-on, avant la réunion au sommet du Conseil européen de juin.*

Les questions d'immigration et d'intégration restent sujettes à controverse et sont souvent mises sur la touche dans le débat politique. Mais cette situation doit changer si l'on veut que des progrès tangibles soient accomplis dans ce domaine.